

PROCÉDURE DE RÉSERVATION DE LA CUISINE COLLECTIVE

Le Carrefour d'Initiatives Populaires (CIP) de Rivière-du-Loup offre l'opportunité de louer sa cuisine partagée. Cette initiative vise à favoriser les initiatives alimentaires et à maximiser les équipements existants tout en offrant un lieu adapté pour les activités de cuisine.

Précisions	Coûts
Située à l'étage du Carrefour d'Initiatives Populaires, cette cuisine peut accueillir une dizaine de personnes	Pour un groupe de citoyens : 30 \$ pour une demi journée de 4h 50 \$ pour une journée de 7 h
Tout le matériel de cuisine est disponible sur place	Pour un OBNL : 10 \$ pour une demi journée de 4h 20 \$ pour une journée de 7h
Restrictions : Aucune activité de déshydratation, de fumage ou de friture (cuisson d'aliments plongés dans l'huile)	Si les produits sont destinés à la vente, une entente sera convenue avec le producteur

1. Détenir une preuve d'assurance :

Pour personne morale, organismes, etc. :

Une preuve d'assurance responsabilité civile générale de 2 000 000 \$ et une preuve d'assurance responsabilité locative de 250 000 \$ sont nécessaires. Une photocopie sera faite.

Pour personne physique :

Une preuve de responsabilité civile générale de 1 000 000 \$ est nécessaire. Une photocopie sera faite.

- 2. Communiquer avec Virginie St-Onge, agente de développement 418 867-5735 poste 221 pour vérifier la disponibilité de la cuisine et faire la réservation**
- 3. Signer le contrat de location, présenter une carte d'identité (une photocopie sera faite), faire le paiement (en argent ou par chèque) et récupérer la clé.**